



Le 18/02/2026 - Communiqué de presse - Auteur : Mairie de Saint-Maur | Temps de lecture : +/- 1 minute

Les Vosges mises en lumière par de grands événements !



Le Conseil départemental des Vosges soutient des événements majeurs, dont le Festival du film fantastique de Gérardmer, pour faire rayonner le territoire.

Le Conseil départemental des Vosges accompagne les organisateurs d'événements sportifs et culturels d'envergure nationale et internationale, contribuant ainsi au rayonnement et à la valorisation du territoire vosgien.

À travers ce soutien, les Vosges affirment leur volonté de faire rayonner leur attractivité, leur vitalité culturelle et leur image, en lien avec la marque Je Vois la Vie en Vosges

Ce dispositif permet notamment :

- D'accompagner de manière renforcée et équilibrée des événements à forte notoriété ;
- De proposer une approche spécifique et équitable, adaptée à chaque manifestation ;
- De travailler en amont avec les organisateurs pour un accompagnement le plus complet possible ;
- De favoriser la mise en œuvre d'une démarche écoresponsable ;
- Et, de garantir une visibilité cohérente et spontanée de la marque Vosges lors des événements soutenus.

Au total, sept événements bénéficient de ce dispositif en 2026.

Le Festival international du film fantastique de Gérardmer, un événement emblématique

Parmi les manifestations accompagnées par le Département figure le Festival international du film fantastique de Gérardmer, rendez-vous incontournable du cinéma de genre.

La 33 édition se déroule du 27 janvier au 1er février 2026, rassemblant professionnels, passionnés et grand public autour de projections, rencontres et animations.

En soutenant cet événement, le Département contribue activement au rayonnement culturel et touristique des Vosges.

Pour aller plus loin

La programmation, les films en compétition, les jurys et toutes les annonces dévoilées lors de la conférence de presse à découvrir !

VOS CONTACTS

Mairie de Saint-Maur

Aurélien Mortagne

Direction de la communication

06 25 03 19 88

pressedigitale@gmail.com

CONFÉRENCE DE PRESSE :

02/02/2026 à partir de 11h